NOTE n° 268 - Fondation Jean-Jaurès - 7 mai 2015

VOTE OBLIGATOIRE

OU L'OCCASION D'INTERROGER LE LIEN ENTRE CITOYENNETÉ ET VOTE

Jean-Daniel Lévy*

*Directeur du département « Politique et opinion », Harris Interactive

« La volonté du peuple est le fondement de l'autorité des pouvoirs publics ; cette volonté doit s'exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote » : l'article 21 de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948 mêle un double devoir, s'imposant aux pouvoirs publics, et une liberté (au peuple). Ce qui laisse libre champ à l'interprétation. La liberté de vote n'induisant pas indéniablement une liberté… de ne pas voter. La participation aux récents scrutins et sa baisse tendancielle (comme on peut le voir ici en analysant l'abstention aux consultations municipales) offrent un espace pour se poser la question du vote obligatoire. Si même aux élections locales (et l'on sait l'importance accordée aux maires par les Français) la « désimplication » citoyenne se manifeste, c'est bien que le rapport au vote se modifie.

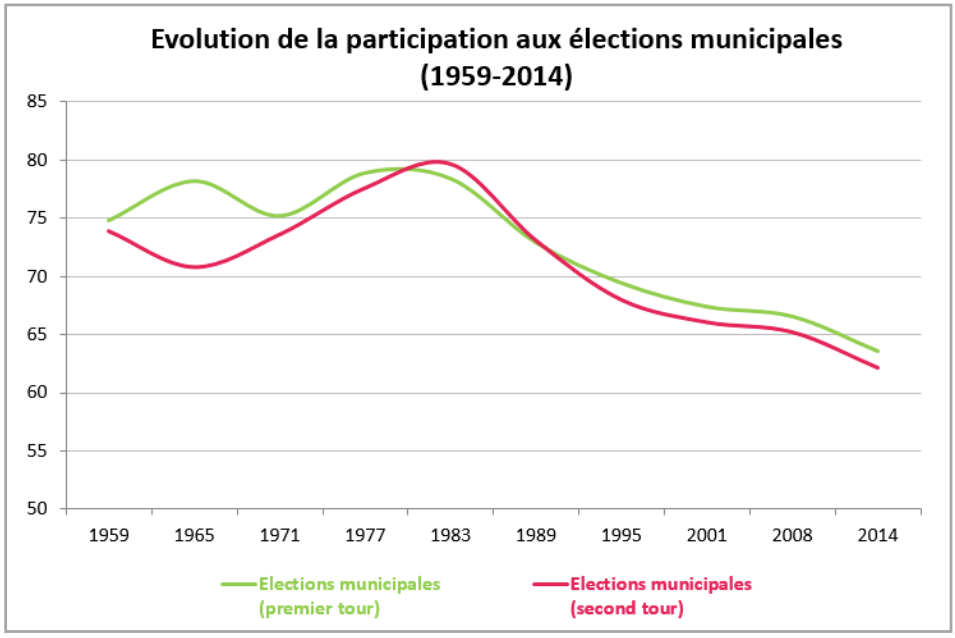

Fondation Jean Jaurès

AVERTISSEMENT : La mission de la Fondation Jean-Jaurès est de faire vivre le débat public et de concourir ainsi à la rénovation de la pensée socialiste. Elle publie donc les analyses et les propositions dont l'intérêt du thème, l'originalité de la problématique ou la qualité de l'argumentation contribuent à atteindre cet objectif, sans pour autant nécessairement reprendre à son compte chacune d'entre elles.

VOTE OBLIGATOIRE
OU L'OCCASION D'INTERROGER LE LIEN ENTRE CITOYENNETÉ ET VOTE

Voter, un acte sans importance ?

En France, un engagement citoyen passe par… le vote. Plus de 15 % des 2 000 personnes répondant à une question on ne peut plus ouverte posée par Harris Interactive (« Lorsque l'on parle d'« engagement citoyen », quels sont tous les mots, toutes les impressions qui vous viennent à l'esprit ? ») répondent : « voter »[1]. Il s'agit de la deuxième réponse relevée derrière le terme attitudinal plus lié au quotidien (le respect), mais devant l'activité associative, le service civique, les actions en faveur de la solidarité, etc. Le vote – quelle que soit sa pratique personnelle – est ainsi spontanément rattaché à l'engagement citoyen, notamment par les plus jeunes (25 % parmi les 15-24 ans), mais sans fortes différences en fonction de la proximité politique.

Marque supplémentaire de l'importance symbolique perçue de cet acte, 89 % des Français indiquent qu'il s'agit d'une action nécessaire. Plus, en tout cas, que « payer des impôts » ou « s'engager dans un collectif : association, parti politique, syndicat, etc. », moins que, notamment, le respect de la loi, des valeurs et des droits et libertés essentielles.

Lorsque l'on invite les Français à dresser le portrait-type d'un citoyen engagé, on retrouve le vote. Si l'on demande aux Français d'isoler la première action traduisant l'engagement aux yeux des citoyens, on trouve également le vote. Donc, indépendamment du comportement électoral, le vote constitue un acte d'engagement. Que l'on se déplace aux urnes ou que l'on ne se rende pas dans le bureau électoral.

---

1. *Représentations de l'engagement citoyen et de l'appartenance républicaine*, étude Harris Interactive pour la Fondation pour l'innovation politique et la Fondation Jean-Jaurès. Enquête réalisée en ligne du 6 au 11 mars 2015, sur un échantillon de 2 000 personnes, représentatif de la population française âgée d'au moins 15 ans, à partir de l'*access panel* Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e). Disponible en ligne sur : http://www.jean-jaures.org/miniSite/Engagement-citoyen/Representations-de-l-engagement-citoyen-et-de-l-appartenance-republicaine

On pourrait, avec pertinence, rétorquer que l'attachement au vote est d'autant plus fort que l'on est soi-même un électeur invétéré. C'est vrai. Mais cette objection souffre de nuances. Prenons quelques chiffres. Et allons chercher dans les positions les plus extrêmes. Rappelons que 57 % sont tout à fait d'accord avec l'acception selon laquelle « Pour faire partie de la République française, il faut voter » et à l'inverse que 3 % ne sont pas du tout d'accord avec cette proposition. La frange de population la plus *militante* ressemble furieusement aux Français rencontrés le plus souvent dans les bureaux de vote : âgés de 65 ans et plus (75 % sont tout à fait d'accord, contre 46 % des personnes âgées de moins de 25 ans), de catégorie sociale supérieure (55 %, contre 51 % des CSP-), avec un revenu dans le foyer important (64 % des personnes dont le foyer dispose de plus 6 000 euros par mois, contre 44 % moins de 1 000 euros par mois). On observera que les sympathisants des formations politiques dites de « gouvernement » (PS et UMP notamment) sont plus enclins à répondre tout à fait favorablement à cette proposition. On ajoutera, enfin, que les personnes s'étant déplacées à la dernière élection présidentielle (avec un taux de participation important) sont plus prompts à mobiliser très positivement le vote (seuls 18 % des abstentionnistes sont tout à fait d'accord lorsque l'on propose un lien entre vote et citoyenneté). Reste que – mis à part ce dernier exemple touchant le cœur des abstentionnistes (ceux n'allant pas voter même à l'élection présidentielle) – il s'agit plus de nuances d'appréciation, d'intensité que de regards profondément divergents.

Le vote n'est donc pas considéré comme un acte sans importance, sans lien avec la citoyenneté. On le voit en regardant les réponses inverses : aucune frange de population ne considère (à plus de 5 %) qu'il n'est pas du tout nécessaire de voter pour faire partie de la République française.

Ne pas voter, la marque d'un désintérêt à l'égard de la politique ?

Des plus de 80 % d'électeurs au second tour de la dernière élection présidentielle aux moins de 43 % aux européennes de 2014 ; des 30 % de participation au référendum de 2000[2] (portant sur le passage au quinquennat) aux près de 70 %, cinq ans plus tard, sur le Traité constitutionnel européen, le moins que l'on puisse constater est une évolution nette de la participation aux scrutins. Et, si l'on veut éviter de réduire l'analyse de la participation électorale à la température ressentie ou au niveau d'ensoleillement, on doit considérer les attitudes des électeurs comme celles des abstentionnistes. Des électeurs qui votent aujourd'hui sans passion. Des abstentionnistes qui n'accomplissent pas leur devoir de citoyen sans pour autant exprimer une forme de « honte ».

2. Rappelons que si le « oui » a été majoritaire parmi les exprimés, 16 % des personnes s'étant déplacées avaient voté blanc ou nul.

Voter, aujourd'hui, s'inscrit dans un double contexte. Un contexte de baisse de crédibilité de la capacité du politique à pouvoir peser sur le cours de choses, d'une part. À titre d'exemple, observons que seuls 31 % des Français anticipaient à l'issue du second tour de l'élection présidentielle une amélioration de la situation de la France, et moins des trois quarts parmi les électeurs du nouveau président. Et, interrogés sur leur situation personnelle, 23 % (et 51 % des électeurs de François Hollande) envisageaient une évolution positive[3].

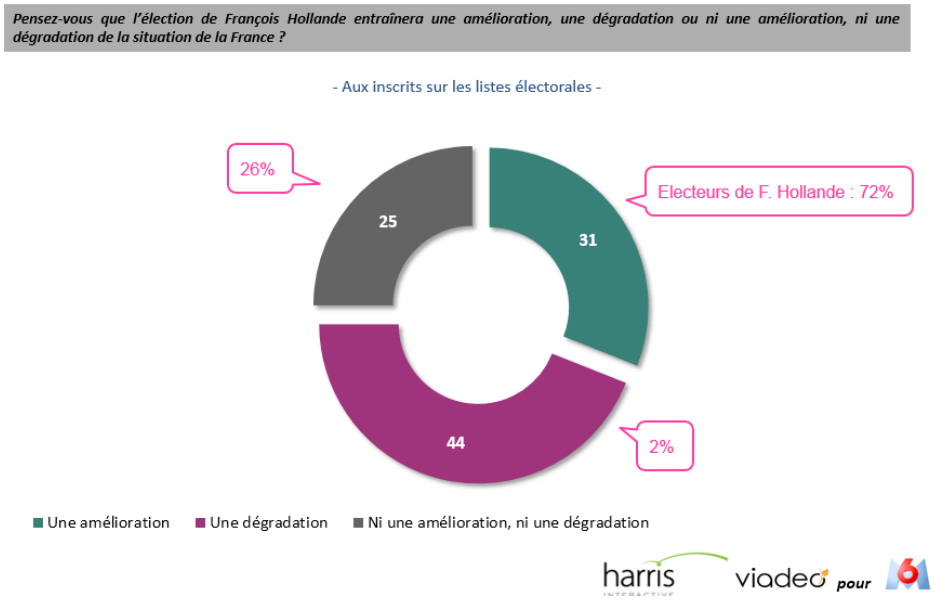

D'autre part, un contexte de baisse de la confiance dans les acteurs publics. Rappelons, ici aussi à titre illustratif, que les maires comme les hommes et femmes politique locaux – acteurs politiques privilégiés des Français – ne recueillaient la confiance que de 53 % des Français quand, à la même question, 22 % des Français répondaient positivement lorsqu'il s'agissait des hommes et femmes politiques nationaux.

Ne pas voter répond à différents structurants sociologiques souvent observés. On pourra utilement se reporter à l'analyse récente d'Anne Muxel, directrice de recherche au CNRS[4]. Ne pas voter répond à d'autres considérations qu'il semble ici utile de rappeler :

---

3. *Motivations de vote et d'abstention au second tour de l'élection présidentielle de 2012*, sondage Harris Interactive/Viadeo pour M6 réalisé en ligne le 6 mai 2012, de 20h05 à 22h, sur un échantillon représentatif de 1 086 personnes inscrites sur les listes électorales, issu d'un échantillon de 1 167 individus représentatifs de la population française âgée de 18 ans et plus, à partir de l'*access panel* Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e), et redressement sur le vote au premier et au second tour de l'élection présidentielle de 2012. Disponible en ligne sur : www.harrisinteractive.fr/news/2012/06052012_sdv.asp

4. Anne Muxel, *La vague de l'abstention*, note du Cevipof n° 9, avril 2014, disponible en ligne sur : www.cevipof.com/rtefiles/File/Atlas%20Electoral/noteAnne.pdf

une « abstention-sanction » doublée d'une « abstention avec un message politique ». L'abstention-sanction peut être identifiée à travers l'analyse de la proximité politique : une surreprésentation d'abstentionnistes de droite et de personnes âgées aux municipales de 2008, régionales de 2010, cantonales de 2011 ; une plus forte présence d'abstentionnistes issus de la gauche en 2014 et 2015 comme lors des élections législatives partielles s'étant déroulées depuis 2012.

L'abstention peut également être identifiée à travers des motifs qui ne renvoient pas *stricto sensu* à un désintérêt à l'égard de la politique mais bien à une forme de désaffection voire d'un message. À ce titre -là, les abstentionnistes du premier tour des dernières élections départementales mobilisent spontanément un terme plus que les autres : celui de « politique ».

La France, qui se vit comme un pays dans lequel la politique est structurante, retrouve, parmi les non-participants aux scrutins électoraux, des personnes parlant de cette thématique. Pour renforcer cette analyse, notons que les électeurs votant blanc ou nul (que l'on nous pardonne ici de les agglomérer dans cet ensemble un peu hétéroclite) vont également parler de politique mais également, bien plus que les abstentionnistes, d'absence de confiance à l'égard des candidats voire d'impossibilité de trouver une offre correspondant à leurs attentes.

Il serait ainsi réducteur de considérer l'abstention comme la traduction d'un désintérêt à l'égard de la politique. Il s'agit, au cours du dernier scrutin, d'une « absence de confiance dans les responsables politiques » (pour près d'un abstentionniste sur deux) devant le fait de ne pas voir d'effets sur sa vie quotidienne (33 %), d'expression d'un mécontentement national (24 %) ou local (17 %). 22 %, seulement sommes-nous tentés d'écrire, mobilisent l'argument suivant : « cela ne m'intéresse pas ». Les réponses concernant ce dernier scrutin s'inscrivent dans un *continuum* de réponses des abstentionnistes depuis plusieurs années.

Le vote obligatoire vu comme une servitude imposée ?

« Liberté, égalité, fraternité », scandent les Français lors des moments de forte tension. « Liberté » a été l'un des termes les plus mobilisés par ceux ayant rapidement été baptisés les « manifestant du 11 janvier[5] ». Au nom de cette liberté chérie par les Français, on aurait pu s'attendre à ce que la proposition du vote obligatoire soit accueillie avec scepticisme, voire opposition de la part des citoyens. Il n'en est rien. Le sondage réalisé pour la Fondation Jean-Jaurès[6] fait apparaître que 56 % des Français se déclarent favorables au vote obligatoire et que 67 % répondent favorablement à une telle proposition dès lors qu'elle est assortie de la « reconnaissance du vote blanc au même titre que les autres suffrages exprimés ». La France qui se joue parfois des règles et qui, mobilisant son côté latin, apprécie ceux

5. *L'état d'esprit des Français au lendemain des attaques terroristes*, étude Harris Interactive pour LCP réalisée en ligne du 12 au 13 janvier 2015, sur un échantillon de 1 203 personnes représentatif de la population française âgée d'au moins 18 ans, à partir de l'*access panel* Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e). Disponible en ligne sur : www.harrisinteractive.fr/news/2015/14012015.asp

6. *Le regard des Français sur le vote obligatoire*, étude Harris Interactive pour la Fondation Jean-Jaurès réalisée en ligne du 3 au 7 avril 2015, sur un échantillon de 1 322 personnes, représentatif de la population française âgée d'au moins 15 ans, à partir de l'*access panel* Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e). Disponible sur : http://www.jean-jaures.org/miniSite/Engagement-citoyen/Le-regard-des-Franc-ais-sur-le-vote-obligatoire

dépassant les limites n'entrevoit pas négativement le principe de lier vote obligatoire et sanction. Que celles-ci soient d'intérêt général ou concrétisées par une amende.

Assez logiquement, on retrouve parmi les personnes accueillant positivement les propositions rendant obligatoire le vote les Français les plus « insérés », engagés, se déclarant proches des formations politiques de gouvernement et âgées. Mais pas que. Et alors qu'en France le lien entre valeurs et efficacité n'est pas toujours effectué, les citoyens mobilisant parfois les premières sans considérer la seconde, on peut voir ici qu'un peu plus d'une personne interrogée sur deux (53 %) pense que l'instauration du vote obligatoire serait efficace pour « améliorer l'engagement citoyen et l'appartenance républicaine en France ».

Ainsi, à froid, avant que le débat ne prenne un écho national à la suite de la proposition reprise à son compte par le président de l'Assemblée nationale, une majorité de Français se déclare favorable au vote obligatoire. Entre la contrainte qui pourrait s'apparenter à une remise en cause de la liberté (de ne pas voter) et l'affirmation d'un comportement citoyen en premier lieu marqué par le vote, une majorité des personnes que nous avons interrogées mobilisent pour structurer leurs opinions le second élément. Tout se passe comme si, en cette période où les Français attendent du politique, souhaitent qu'il soit – notamment – un régulateur, expriment le souhait d'une plus grande citoyenneté voire de plus de comportements citoyens, le vote obligatoire apparaît comme un des vecteurs permettant de parvenir à ces fins. Pas le seul, loin s'en faut. Mais, parmi d'autres, cette proposition est accueillie favorablement[7]. Et ouvre un de ces débats dont, en France, on est particulièrement friands.

7. *Représentations de l'engagement citoyen et de l'appartenance républicaine : les principaux enseignements de la seconde vague d'enquête*, étude Harris Interactive pour la Fondation pour l'innovation politique et la Fondation Jean-Jaurès réalisée en ligne du 3 au 7 avril 2015, sur un échantillon de 1 322 personnes, représentatif de la population française âgée d'au moins 15 ans, à partir de l'*access panel* Harris Interactive. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région d'habitation de l'interviewé(e). Disponible sur : http://www.jean-jaures.org/miniSite/Engagement-citoyen/Le-regard-des-Franc-ais-sur-le-vote-obligatoire